

DEL/2023/SIVU/8
S.I.V.U. VAL DE MARQUE
Mise en place de l'exécutif
ELECTION D'UN VICE PRESIDENT

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Vice-présidents sont élus par le Comité Syndical au scrutin secret et à la majorité absolue.

Par délibération DEL/2020/SIVU/5, le comité a décidé de fixer à deux le nombre de vice-présidents.

Par délibération DEL/2020/SIVU/6, le comité a élu les 2 Vice-présidents, en la personne de Monsieur JEANNE, élu délégué titulaire de Lys Lez Lannoy, 1^{er} vice-président et Monsieur ANDRIES, élu délégué titulaire de Leers, 2nd vice-président.

La ville de Lys Lez Lannoy ayant modifié, par délibération en date du 5 avril 2023, la désignation des délégués au sein du SIVU Val de Marque, il convient de procéder à une nouvelle élection du 1^{er} vice-président.

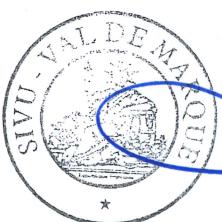
ELECTION DU VICE PRESIDENT

Pour le siège de 1^{er} Vice-président, M. PROKOPOWICZ propose sa candidature.

Monsieur le Président propose au comité de procéder au vote.

Par vote à scrutin secret, à l'unanimité, M. PROKOPOWICZ est élu 1^{er} Vice-Président.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
 Pour copie conforme,
 Le Président,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIVU ADS VAL DE MARQUE

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS,
Le 23 juin

Le Conseil Syndical s'est réuni à l'hôtel de ville de Hem, sous la Présidence de Monsieur Francis VERCAMER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 13 juin 2023 et qui a été affichée à la porte de la mairie, conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 6
Délibération affichée en mairie le 29 juin 2023*

PRESENTS (participant au décompte du quorum)

Ville de Forest sur Marque : Thibault DILLIES, Maire ;
Ville de Hem : Francis VERCAMER, Maire ;
Ville de Leers : Jean-Philippe ANDRIES, Maire ;
Ville de Toufflers : Alain GONCE, Maire.
Ville de Willems : Thierry ROLLAND, Maire.

ABSENT EXCUSE

Ville de Lys Lez Lannoy : Charles-Alexandre PROKOPOWICZ, Maire, ayant donné procuration à Monsieur VERCAMER.

PRESENTS (ne participant pas au décompte du quorum)

Ville de Hem : Laurent PASTOUR, Maire-Adjoint.
Ville de Toufflers : M. TIBERGHIEN, Maire-Adjoint